

Les dirigeants du FN estiment, aujourd'hui, qu'en avril 2002, l'absence véritable de programme a nuí certainement à la crédibilité présidentielle de leur candidat. Selon eux « le second tour de 2002 a mis en lumière un certain nombre de faiblesses dans l'explication de notre programme ». Bel euphémisme, ...

Aussi tout a été mis en œuvre pour montrer que le candidat du FN est, certes, le pourfendeur de l'« establishment », mais qu'il a également une dimension d'homme d'État, qu'il est porteur d'un projet gouvernemental applicable et en mesure de proposer des « réformes courageuses »,

Des « Commissions d'Actions Présidentielles », regroupées sous le sigle « CAP Le Pen 2007 » et coordonnées par Thibault de La Tocnaye, délégué national aux études et argumentaires, ont pour fonction d'élaborer « un programme de gouvernement compatible avec ce que pensent beaucoup d'électeurs UMP si l'on veut qu'ils se rallient à la candidature Le Pen au deuxième tour », comme le déclare Jean-Richard Sulzer, conseiller de Marine Le Pen et ancien responsable de campagne de Raymond Barre.

Ainsi Bruno Gollnisch (politique étrangère), Jean-Claude Martinez (agriculture, ruralité), le secrétaire général Louis Aliot (fonction publique et institutions), Jean-François Touzé (flux migratoires et immigration) sont en charge d'une CAP.


Le dossier « retraites » n'échappe pas à la règle et une « Commission d'Actions Présidentielles » - Social : Retraites - fonctionne sous la direction de Carl Lang.


*Il appartient
aux syndicats
de lutter contre
l'extrême-droite*





**Les retraites ...
à la lueur des
flambeaux du FN**

POUR LES RETRAITES, UNE SEULE ADRESSE


 Le Pen a déclaré, à plusieurs reprises, que « les Français ne travaillent pas assez », et qu'ils partent « en retraite trop tôt ». Dans un discours entièrement consacré au problème des retraites, en novembre 2006, à Palavas-les-flots, il déclare : « Il faut dire la vérité aux Français : le versement de leur retraite est subordonné à leur travail. Il leur faudra donc travailler plus, plus tôt et plus longtemps, pour espérer sauver le système de retraite », oubliant, pour sa démonstration, que le taux de chômage est deux à trois fois supérieur à la moyenne nationale pour les plus de 50 ans... et les jeunes.


 Il poursuit : « (les Gouvernements successifs) ont fixé une règle légale rigide appelée « droit à la retraite à 60 ans » alors que la durée de vie s'allonge, comme la durée d'activité ... » et en appelle au « retour à la liberté du travail », ce qui ne peut signifier que la fin du droit à la retraite à 60 ans.


 S'attaquant violemment aux « agents publics (qui) bénéficient de privilèges exorbitants du droit commun », il affirme vouloir « s'atteler au plus vite à la réforme des régimes spéciaux, par le biais d'un référendum si cela était nécessaire en raison des oppositions corporatistes ou syndicales » en oubliant que ces régimes spéciaux, plus favorables, ont été acquis par les salariés au prix de d'années de lutte.


 Et, quand il propose une harmonisation « des différents régimes spéciaux des salariés du privé et du public » c'est pour les transformer, dans une logique néo-libérale, « en un régime national de base (...) C'est-à-dire un plancher, un premier étage de prestations » adossé à de puissants « régimes de retraite complémentaire par capitalisation ». Dans ce contexte, les mieux nantis seraient favorisés au détriment des bas salaires, des moins qualifiés, des précaires et des chômeurs. C'est la mise en place d'un système à 2 vitesses où les pauvres auront des retraites de misère. Mais le recours aux fonds de pension, s'il remet évidemment en cause le principe de solidarité pour les plus démunis, met également en danger les propres bénéficiaires du système car l'argent ainsi épargné, investi dans des circuits financiers en vue de générer des plus-values, peut se volatiliser du jour au lendemain, dans la mesure où il est utilisé de façon spéculative. Que survienne un krach boursier, ...

LES FONDS DE PENSION !

 Au-delà de la suppression de tous les régimes spéciaux, le dirigeant du FN propose de « prévoir une période de transition durant laquelle l'Etat pourra être amené à se substituer temporairement aux caisses défailtantes » c'est-à-dire une gestion par l'Etat et non plus par les représentants des assurés sociaux eux-mêmes, alors même que les sommes collectées constituent du salaire différé, et sont donc la propriété des salariés.

 Parmi les autres « solutions » pour résoudre le problème des retraites, le président du FN propose de « supprimer l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les successions en ligne directe, afin de redonner à nos compatriotes la légitime récompense de leurs efforts, de leurs risques, de leurs initiatives ». Il ne dit pas par quoi sera remplacé ces 17 % des rentrées financières de l'Etat (TVA ...). C'est toujours la même logique inégalitaire de recul de la solidarité.

 Le FN a, toujours et en toute démagogie, proposé de séparer les caisses de retraite des Français de celles des étrangers (idem pour la Sécu), dans une logique de mise en concurrence et d'exclusion et comme si cela pouvait régler le problème des retraites. Si, dans son discours de Palavas-les-flots, Le Pen n'évoque pas directement cette proposition, il utilise tout de même, une nouvelle fois, le thème habituel du « déferlement migratoire » : « Surtout qu'on évoque désormais le recours à l'immigration pour financer nos retraites ! On veut faire venir des immigrés alors que la France est incapable de fournir du travail à ses propres fils »

 Enfin, pour sauvegarder le système, Le Pen souhaite une politique « de redressement de la natalité française nécessaire aux financements inter-générationnels » dans la mesure où « une politique des retraites suppose nécessairement une politique des berceaux », c'est-à-dire une politique nataliste niant le droit des femmes à disposer de leur corps et les réduisant à un rôle de mères porteuses de « futurs cotisants ». Mais ceci sera l'objet d'un autre article.